



FICHE D'IDENTITE

☞ **OBJET :**

- Décrire la gestion des PCA et SAP sécurisées au sein du GHAT utilisées pour la prise en charge de la douleur des patients/résidents.

☞ **DOCUMENTS DE REFERENCE :** /

☞ **DOCUMENTS INTERNES ASSOCIES :**

- DQGDR-EN-2463 - 001 - FICHE UTILISATION DES PCA/ SAP SECURISEES.

☞ **PROCESSUS DE RATTACHEMENT :**

- Prise en charge de la douleur.

☞ **ABREVIATIONS :**

- **PCA** : Patient Controlled Analgesia.
- **SAP** : Seringue Auto-Pulsée.

☞ **ANNEXES :** /

REDIGE PAR	FONCTION	DATE
Karine LEGRAND	Président du CLUD	24/04/2021
VERIFIE PAR	FONCTION	DATE
Imad MOSLEM	Ingénieur biomédical	06/05/2021
APPROUVE PAR	FONCTION	DATE
Helene DERUDDRE	Directrice par intérim	06/05/2021



LISTE DE DIFFUSION

POUR APPLICATION

(DESTINATAIRES DU MESSAGE ELECTRONIQUE DE PUBLICATION POUR ACTIONS A METTRE EN PLACE)

- Le chef de pôle AMIR.
- Le chef de pôle femme-mère-enfant.
- Le chef de pôle gériatrie.
- Le chef de pôle médecine et spécialités médicales.
- Le chef de pôle urgence.
- Le chef de pôle transversalité.
- Le chef de pôle spécialités chirurgicales.
- Le chef de service de neurologie.
- Le chef de service de réanimation / USC.
- Le chef de service de pédiatrie.
- Le chef de service du court séjour gériatrique.
- Le chef de service USLD.
- Le chef de service SSR.
- Le chef de service d'hépatogastroentérologie.
- Le chef de service de médecine polyvalente hospitalière.
- Le chef de service de pneumologie.
- Le chef de service de chirurgie conventionnelle.
- Le chef de service de chirurgie ambulatoire.
- Le président du conseil de bloc.
- Le référent médical du conseil de bloc.
- Le cadre supérieur de santé pôle femme-mère-enfant.
- Le cadre supérieur de santé pôle médecine.
- Le cadre supérieur de santé pôle urgence.
- Le cadre supérieur de santé du pôle AMIR.
- Le cadre supérieur de santé du pôle gériatrie.
- Le cadre supérieur de santé du pôle transversalité.
- Le cadre supérieur de santé du pôle spécialités chirurgicales.
- Le cadre de santé du service de neurologie.
- Le cadre de santé de réanimation / USC.
- Le cadre de santé de pédiatrie.
- Le cadre de santé du court séjour gériatrique.
- Le cadre de santé USLD.
- Le cadre de santé du SSR.
- Le cadre de santé d'hépatogastroentérologie.
- Le cadre de santé de médecine polyvalente hospitalière.
- Le cadre de santé de pneumologie.
- Les cadres de santé du bloc opératoire.
- Le cadre de santé de chirurgie conventionnelle.
- Le cadre de santé de chirurgie ambulatoire.



I. LOCALISATION DES PCA/ SAP SECURISEES (achat en avril 2021)

Pôle médecine	Médecine polyvalente	2 SAP
	Gastrologie	2 PCA
	Pneumologie	2 PCA
Pôle urgences	SAU	3 SAP
Pôle gérontologie	CSG	1 PCA 1 SAP
	SSR	1 PCA 1 SAP
	USLD	2 PCA 2 SAP
Pôle FME	Pédiatrie	1 SAP
Pôle AMIR	Réanimation adulte/ USC	2 PCA
	Neurologie	1 SAP
CHT	SSR	1 PCA
	Total PCA	11
	Total SAP	11
	Total	22

II. MUTUALISATION DU MATERIEL ENTRE LES SERVICES DE SOINS

Les services de soins, non équipés de PCA/ SAP sécurisées, peuvent demander un prêt de matériel de la façon suivante :

Services non dotés	Services dotés
USLD	SSR
Chirurgie	Bloc opératoire
Cardiologie	Réanimation adulte

III. TRACABILITE DES UTILISATIONS

Afin de réévaluer les besoins, l'ensemble des services de soins doivent tracer les utilisations effectives et les utilisations souhaitées via la fiche utilisation des PCA/ SAP (DQGDR-EN-2463) sécurisées pour la prise en charge de la douleur.